



MAIRIE

DE

BREIL-SUR-ROYA
ALPES-MARITIMES

« Station verte de vacances »

OBJET :

V/Réf. :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf. :

Séance du 03 avril 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 03 avril 2013 à 17H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI Maire.

Etaient Présents : Mr Joseph GHILARDI Maire, Mr Joseph REY 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Francis FRECOURT, Mr Georges POMAREDE, Mr Abdel DJEROUROU, Mme Cécile BACHET, Mr Gentil DOMESOR (A : 17H30), Mr Michel JOUVE, Mr Pierre OZENDA, Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mme Josiane VACCARI, Mr Henri SOFFLICH, Mr Michel MASSEGLIA.

Etaient absents-excusés : Mme Michèle ERCOLE donne pouvoir Mr Francis FRECOURT, Mme Mireille PALLANCA donne pouvoir à Mr Joseph GHILARDI, Mr RAVIOLA donne pouvoir à Mr Gentil DOMESOR, Mme Anne-Marie ANGELINI donne pouvoir à Mr Georges POMAREDE.

Secrétaire de Séance : Mme Cécile BACHET.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

25 février 2013	:	Convention cadre de formation avec le CNFPT relative aux prestations complémentaires à celles prises en charge dans le cadre de la cotisation Participation financière au titre des actions réalisées sera due selon les termes de la convention précitée. Durée : Prend effet à compter du 1 ^{er} janvier 2013
------------------------	---	--

1

Toute correspondance doit être adressée impérativement à Monsieur le Maire de BREIL SUR ROYA

29, boulevard Rouvier - B.P. 10 - 06540 BREIL-SUR-ROYA - Tél. : 04 93 04 99 99 - Fax : 04 93 04 99 70

Site web : www.ville-breil-sur-roya.fr

05 mars 2013	:	Avenant du contrat de prêt n°00600625359 « modifications des conditions de remboursement » Montant : 100.000,00€ Durée : prorogée de 12 mois Différé d'amortissement : 12 mois Périodicité : Inchangée Taux fixe : 2,64% Date de la prochaine échéance : 20/05/2013 Montant de la prochaine échéance : 3 échéances de 660,00€ (capital et intérêts) 1 échéance de : 100.660,00€ (capital et intérêts) Date de la dernière échéance : 20/02/2014 Frais de dossier : 100,00€
11 mars 2013	:	Contrat d'exploitation de distributeur Sté TOPSEC Equipement Prestations : Installation et gestion du distributeur automatique d'accessoires de piscine à usage du public Durée : 5 ans renouvelables, contrat prend effet au 15 mars 2013 Coût : Prestation annuelle gratuite
21 mars 2013	:	Contrat de prêt auprès du Crédit Agricole pour investissements Budget Commune Montant : 160.000,00€ Durée : 240 mois Périodicité : Trimestrielle Taux fixe : 4.74% 79 échéances de : 3.106,68€ Date de versement des fonds : 15 avril 2013 Frais de dossier : 320,00€
21 mars 2013	:	Contrat de prêt auprès du Crédit Agricole pour investissements Budget Crèche Montant : 50.000,00€ Durée : 180 mois Périodicité : Trimestrielle Taux fixe : 4.41% 1 échéance de : 1.143,54€ Date de versement des fonds : 15 avril 2013 Frais de dossier : 100,00€
21 mars 2013	:	Contrat de prêt auprès du Crédit Agricole pour investissements Budget Camping Montant : 20.000,00€ Durée : 60 mois Périodicité : Trimestrielle Taux fixe : 2.96% 19 échéances de : 1.079,51€ (capital et intérêts) 1 échéance de : 1.079,59€

		Date de versement des fonds : 15 avril 2013 Frais de dossier : 50,00€
22 mars 2013	:	Bail à usage commercial avec la SARL Le Biancheri Location de la parcelle E153 d'une superficie de 47m2 Montant : 2.000,00€/an charges comprises Durée : Prendra effet au 01 avril 2013 pour une durée de 9 ans
01 avril 2013	:	Convention de location d'un appartement sis au 1^{er} étage de l'école primaire Jean Moulin à Mme PIQUETTE Maître-Nageur Coût : 400,00€/mois charges non comprises Durée : Prend effet le 01 avril 2013 pour se terminer au 31 octobre 2013

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25 février 2013.

Le Procès-Verbal de la séance du 25 février 2013 a été **Approuvé à l'Unanimité**

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - COMMUNE

1 • *Approbation du Compte Administratif 2012*

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°1-1)
Approuvé, 1 abstention

Monsieur le Maire tel qu'il l'avait communiqué au dernier Conseil, confirme le déficit de 2012, de la piscine municipale avec une prise en charge des plaquettes bois par le Conseil Général.

Dans cet exercice budgétaire, la baisse de l'ensemble des dépenses de 145.000,00€ a été de 4,45% par rapport à 2011 avec de plus, un déficit sur la piscine de 102.000,00€.

Cette rigueur en 2012 a été opérée pour plusieurs raisons :

- 1) Un environnement financier négatif, avec impossibilité de contracter des emprunts dus à des nouveaux critères bancaires d'acceptabilité de prêt, sous réserve d'excédent net de clôture supérieur à 10% des recettes réelles, déduction faite de l'annuité de la dette.
- 2) L'impossibilité de contracter une ligne de trésorerie pour faire face aux 200.000,00€ de dépenses de l'Aléa affaissement effondrement du vieux village.

- 3) Un retard significatif du versement des subventions du Conseil Général.
- 4) Une raréfaction, voir une diminution des subventions du Conseil Général, soit rétroactivement de 50% à 30% sur des opérations en cours ou terminées. Soit 105.000,00€ de perte pour la commune.

Monsieur Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, fait remarquer une contraction effective des dépenses. L'excédent paraît « pharaonique ». Il précise que le montant de la dette est plus important que la moyenne nationale.

1 **•Approbation du Compte de Gestion 2012**
Approuvé à l'Unanimité

2 **•Affectation du résultat 2012 (pièce jointe n° 1-2)**
Approuvé, un contre

3 **•Vote du taux des 4 taxes directes locales (pièce jointe n°1-3)**

Monsieur le Maire, précise que le Budget Primitif 2013 est dans la même continuité de l'orientation du Compte Administratif 2012, avec des inconnues, des incertitudes et des inquiétudes :

- 1) L'attente d'une prise en compte cette année encore, des plaquettes bois pour la piscine par le Conseil Général par un dispositif certain, mais néanmoins acté politiquement, mais non budgétairement.
- 2) Une baisse des taxes additionnelles des droits de mutation de près de 50.000,00€.
- 3) Une mobilisation des recettes de vente de bois incertaines.
- 4) L'aléa effondrement affaissement du vieux village, pour lequel une mobilisation d'emprunt inscrite au Budget de 500.000,00€ est dans l'attente de réponse des organismes bancaires.
- 5) La participation certaine du Conseil Général sur l'aléa effondrement affaissement du vieux village à hauteur de 50%, mais dont le délai de notification et de versement pose le problème habituel de trésorerie.

Monsieur le Maire présente l'ensemble des taux des autres villages de la vallée :

	Taux moyens communaux de 2012, au niveau		BREIL	TENDE	LABRIÈRE	SAURÉ	FONTAÏN
	national 13	départemental 14					
Taxe d'habitation.....	23,83	25,74	22,44	23,35	23,69	21,43	21,96
Taxe foncière (bât).....	20,04	17,67	12,50	13,28	12,41	8,84	14
Taxe foncière (non bât).....	48,79	28,34	36,83	29,45	26,46	44,73	21,23
CFE.....	25,59	>>>					
DIMINUTIONS SANS LIEN	Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée						
AUGMENTATIONS SANS LIEN	Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés						

A ce titre, il précise que la commune de Tende qui a des taux d'imposition plus élevés, et des investissements non réalisés : station d'épuration, camping, stade, parking et des services nettement déficitaires : absence de garderie, de centre de loisirs, etc...

Monsieur Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, à la lecture des documents préparatoires, subodorait qu'il y aurait un débat sur l'augmentation des taxes.

Il trouve qu'en cette période de crise, compte tenu de l'excédent du Compte Administratif 2012 et de l'ensemble des taxes et impôts qui affectent les contribuables actuellement, cette nouvelle imposition est anormale et il votera contre.

Monsieur Michel JOUVE Conseiller Municipal, dit que dans le même temps, il convient de travailler sur les bases d'imposition qui laissent apparaître de fortes inégalités. Ce qui permettrait de redonner de l'équité fiscale dans la démarche de l'augmentation des impôts.

Monsieur Abdel DJEROUROU Adjoint, dit que les plus démunis seront les plus touchés matériellement par l'augmentation d'un point.

En conclusion, **Monsieur le Maire** confirme que notre crédibilité bancaire est à la hauteur de notre crédibilité de recettes certaines et propose l'augmentation d'un point (cf. tableau ci-dessous) :

	2012	2013
Taxe d'habitation :	22,44	23,44
Taxe foncière (bâti)	12,50	13,50

Approuvé, 3 abstentions, 2 contre

4 • **Approbation du Budget Primitif 2013 et de ses annexes budgétaires**
(pièce jointe n° 1-4)

Monsieur le Maire, propose que l'augmentation des impôts soit affectée à l'article 66 Intérêts sur compte courant. Cette inscription prudentielle pourra satisfaire les intérêts d'emprunts à court ou moyen terme dans le cadre de l'aléa affaissement effondrement du vieux village.

Monsieur Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, critique l'ensemble des dépenses imprévues dont le montant est très important.

Monsieur le Maire, lui confirme que ces dépenses sont d'ores et déjà ce qu'il convient de mettre de côté au titre d'un excédent, ou pourront être affectées autant que de besoin à un virement en investissement de dernière minute pour palier à des dépenses imprévues pour l'aléa affaissement effondrement du village que nous vivons.

2 - EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF & NON COLLECTIF

1 •Approbation du Compte Administratif 2012

Monsieur Francis FRECOURT Adjoint, présente le Compte Administratif 2012.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°2-1)

Approuvé, une abstention

1 •Approbation du Compte de Gestion 2012

Approuvé à l'Unanimité

2 •Affectation du résultat 2012 (pièce jointe n° 2-2)

Approuvé à l'Unanimité

3 •Approbation du Budget Primitif 2013 et de ses annexes budgétaires (pièce jointe n° 2-3)

Monsieur Francis FRECOURT Adjoint, présente le Budget Primitif 2013 (pièce jointe n° 2-3).

Il précise que les travaux de la rue de Turin ont été reportés. Leurs exécutions étant conditionnées à la situation de notre trésorerie.

Néanmoins, il demande que la protection du périmètre des sources de la Ciavondola soit inscrite au Budget Primitif 2013 afin de sécuriser le site.

Monsieur le Maire, propose que l'inscription du périmètre des sources de la Ciavondola soit inscrite lors d'une prochaine décision modificative budgétaire, sous réserve d'avoir terminé l'exécution du marché de la 1^{ère} tranche de la rue de Turin.

Monsieur Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, rappelle que les factures d'eau ont augmenté de 40% et que les compteurs d'eau ne sont toujours pas posés. Des décisions auraient dues être prises depuis fort longtemps dans ce sens.

Monsieur le Maire répond que la 1^{er} tranche de 550.000,00€ de travaux sur les 1.800.000,00€ prévus pour les compteurs d'eau avait été envisagée, mais la situation actuelle ne permet pas d'engager l'autofinancement nécessaire.

Approuvé, une abstention

3 - Information sur la nouvelle Charte du Parc National du Mercantour

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, présente aux membres du Conseil la nouvelle Charte du Parc National du Mercantour.

Chaque commune doit se prononcer et prendre une décision avant fin juin 2013.

Il précise, qu'il a été demandé aux responsables du Parc National du Mercantour de venir présenter la nouvelle Charte aux membres du Conseil Municipal et ensuite à la population lors d'une réunion publique.

4 - Versement subvention ravalement de façades

Monsieur Michel JOUVE Conseiller Municipal, propose aux membres du Conseil Municipal le versement de la subvention municipale pour ravalement de façades à :

- Copropriété : 20, rue Pasteur 06540 Breil
Mme Huguette BENOUAHAB
Mr Jean-Philippe DUJEUX
Mr François GASTAUD

Approuvé à l'Unanimité

5 - Rythmes scolaires

Mme Marie-Lou ALLAVENA Adjointe, présente la réforme aux membres du Conseil.

Monsieur le Maire, informe de la décision prise **à l'unanimité** par l'ensemble du personnel éducatif, de reporter l'application à la rentrée scolaire de Septembre 2014.

Mme Marie-Lou ALLAVENA Adjointe, demande aux membres du Conseil, l'autorisation de pouvoir verser les subventions pour les sorties de ski de fond et de classe de mer.

Approuvé à l'Unanimité

Informations :

• **Monsieur le Maire** informe le Conseil Municipal du départ en retraite de Mme Marie-Claude IPERT enseignante en italien au collège l'Eau Vive, le jeudi 11 avril 2013 à 17H15.

• **Mr Francis FRECOURT** Adjoint, propose la création d'une commission de réflexion sur la tarification de l'eau, avec 5 membres du Conseil et 5 consommateurs usagers.

Monsieur le Maire soumet cette proposition aux membres du Conseil. Monsieur Francis FRECOURT Adjoint, Mr Gentil DOMESOR Conseiller Municipal, Mr Michel JOUVE Conseiller Municipal, Mr Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal et Mr Pierre OZENDA se proposent.

Approuvé à l'Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Joseph GHILARDI** Maire, lève la séance à 20H15.



Maire,

J. GHILARDI